



École Lucille-Teasdale

ORDRE DU JOUR Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale Le mardi 31 janvier à 18h via TEAMS

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 13 décembre 2022
4. Suivi au procès-verbal du 13 décembre 2022 : dépôt des règles de régie interne adoptées
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
 - 6.1 Projet éducatif : suivis
 - 6.2 Budget 22-23 : suivis
- 7. Points de décision**
 - 7.1 Sorties / activités
 - 7.2 Consultation des membres du CE par le CSSDM dans le cadre du PEVR
 - 7.3 Cahier de réglementation du SDG 22-23/ modification semaine de relâche
8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CCSDM (Mme Catherine Rideout-Vallée)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée

*Confirmation verbale le : 24 janvier 2023
Signature à venir.*

Présidente
Marie Koné

Directrice
Hélène Da Costa